

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Formol –Formaldéhyde 4% tamponné  
SL.FORP.XX/XX – RE.2XFX.XX  
REACH: voir section 3  
UFI - 3C00-509N-D001-G8GA

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance**

Utilisations identifiées Réactif pour diagnostique in vitro (IVD), Réactif pour analyses.  
Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas destiné à l'usage des consommateurs.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur:**

Société: Yvsolab NV,  
Veedijk 33, 2300 TURNHOUT  
(BELGIË)  
Tel. +32 (0) 14 67 27 79  
Fax +32 (0) 14 55 77 68  
Email info@yvsolab.be  
Centre Antipoisons: 070/245.245

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302  
Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4), H332  
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317  
Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 2), H341  
Cancérogénicité (Catégorie 1B), H350



Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H302 + H332

H317

H341

H350

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201

P280

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Informations

aucun(e)

Additionnelles sur les Dangers

Réservé aux utilisateurs professionnels.

### Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H317

H341

H350

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201

P280

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Informations

aucun(e)

Additionnelles sur les



Dangers

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Composant	Classification	Concentration
<b>Formaldéhyde</b>		
No.-CAS 50-00-0 No.-CE 200-001-8 No.-Index 605-001-00-5 Numéro 01-2119488953-20- d'enregistrement XXXX	Acute Tox. 3; Acute Tox. 2; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1B; Eye Dam. 1; Skin Sens. 1; Muta. 2; Carc. 1B; STOT SE 3; H301, H330, H311, H314, H318, H317, H341, H350, H335 Limites de concentration: >= 25 %: Skin Corr. 1B, H314; 5 - < 25 %: Skin Irrit. 2, H315; 5 - < 25 %: Eye Irrit. 2, H319; >= 5 %: STOT SE 3, H335; >= 0,2 %: Skin Sens. 1, H317;	>= 3 - < 5 %
<b>Méthanol</b>		
No.-CAS 67-56-1 No.-CE 200-659-6 No.-Index 603-001-00-X Numéro 01-2119433307-44- d'enregistrement XXXX	Flam. Liq. 2; Acute Tox. 3; STOT SE 1; H225, H301, H331, H311, H370 Limites de concentration: >= 10 %: STOT SE 1, H370; 3 - < 10 %: STOT SE 2, H371;	>= 1 - < 3 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

**En cas d'ingestion**

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

**5.4 Information supplémentaire**

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions de stockage**

Pas de récipients en métal.

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

**Classe de stockage**

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 6.1D: Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composant	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Formaldéhyde	50-00-0	TWA	0,3 ppm 0,37 mg/m <sup>3</sup>	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail
	Remarques	Sensibilisation cutanée Agents cancérigènes ou mutagènes		
		STEL	0,6 ppm 0,74 mg/m <sup>3</sup>	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail
		Sensibilisation cutanée Agents cancérigènes ou mutagènes		
		VLE 15 min	0,3 ppm 0,38 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites d'exposition professionnelle
		La substance en question relève du champ d'application de l'arrêté royal du 2 décembre 1993 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des		



		agents cancérigènes et mutagènes au travail.		
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m3	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
		Indicatif Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau		
		VLE 8 hr	200 ppm 266 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle
		La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.		
		VLE 15 min	250 ppm 333 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle
		La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.		

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: > 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: > 480 min

Matériel testé :KCL 741 Dermatril® L

#### Protection du corps

vêtements de protection

#### Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.



Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: Filtre de type ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Aspect	Forme: liquide Couleur: incolore
b) Odeur	caractéristique
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	env.100 °C à 1.013 hPa
g) Point d'éclair	Non applicable
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité	1,017 gcm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Viscosité, cinématique: Donnée non disponible Viscosité, dynamique: Donnée non disponible



- s) Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.
- t) Propriétés non  
comburantes

**9.2 Autres informations concernant la sécurité**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

tend à se polymériser  
Explosible avec l'air après chauffage sous forme de vapeur/gaz.

**10.2 Stabilité chimique**

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).  
Contient le(s) stabilisant(s) suivant(s):  
Méthanol (1,082 %)

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions violentes avec :  
Acides  
azote oxydes  
hydrogène peroxyde  
Oxydants  
acide performique  
initiateurs de polymérisation  
Métaux alcalins  
Les partenaires réactionnels connus de l'eau.  
Possibilité de réactions violentes avec :  
Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

**10.4 Conditions à éviter**

Chauffage.  
aucune information disponible

**10.5 Matières incompatibles**

différents métaux, différents alliages, matières plastiques distinctes, magnésium,, alliages de zinc

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie : voir section 5



**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Mélange****Toxicité aiguë**

Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - 1.967 mg/kg  
(Méthode de calcul)

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 4 h - 12,2 mg/l  
(Méthode de calcul)

Estimation de la toxicité aiguë Dermale - > 2.000 mg/kg  
(Méthode de calcul)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Mélange peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Preuve d'effets génétiques.

**Cancérogénicité**

Donnée non disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

**11.2 Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler la substance avec grande précaution.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Composants****Formaldéhyde****Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - Rat - 100 mg/kg

Remarques: (bibliographie)

CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - < 0,57 mg/l  
(OCDE ligne directrice 403)

DL50 Dermale - Lapin - 270 mg/kg

Remarques: (RTECS)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin

Résultat: Provoque des brûlures. - 20 h  
(OCDE ligne directrice 404)**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris

Résultat: positif  
(OCDE ligne directrice 429)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

Présumé d'avoir un potentiel cancérigène pour l'homme

**Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

**Méthanol****Toxicité aiguë**

Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - 100,1 mg/kg

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Symptômes: Nausée, Vomissements

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 4 h - 3,1 mg/l

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Symptômes: Irritations des voies respiratoires.

Estimation de la toxicité aiguë Dermale - 300,1 mg/kg

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: (ECHA)

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: (ECHA)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Test de sensibilisation: - Cochon d'Inde



Résultat: négatif  
(OCDE ligne directrice 406)

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Espèce: Souris - mâle et femelle - Moelle osseuse

Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

**Toxicité pour la reproduction**

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour les organes. - Yeux, Système nerveux central

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Toxicité aiguë par voie orale - Nausée, Vomissements

Toxicité aiguë par inhalation - Irritations des voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Mélange**

Donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Composants****Formaldéhyde**

Toxicité pour les poissons

Essai en statique CL50 - Morone saxatilis - 6,7 mg/l - 96 h  
Remarques: (ECHA)



**14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: non                      IMDG Polluant marin: non                      IATA: non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****Information supplémentaire**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation**REACH - Restrictions applicables à la fabrication, : Formaldéhyde  
la mise sur le marché et l'utilisation de certaines Méthanol  
substances et préparations dangereuses et de  
certains articles dangereux (Annexe XVII)**Autres réglementations**

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma t réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.



**YVSOLAB** NV/SA

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Conformément au Règlement (CE) No.1907/2006 dd. 30.09.2021 (v.9.71)

**FORMALDEHYDE 4% Tamponné**

---

*Ce fiche de données de sécurité est exclusivement destinée pour l'usage industriel/professionnel. Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit. Yvsolab SA, les traducteurs ou toute personne agissant au nom de Yvsolab ne sont pas responsables de l'utilisation qui pourrait être faite de cette information. Cette ne peut pas toujours refléter les recommandations de la législation nationale en la matière. L'utilisateur est donc invité à vérifier la conformité des fiches avec les prescriptions en usage dans son pays.*